

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 13 février 2025

n° 011-25

**Objet : RS - Appel à manifestation d'intérêt « Energiesprong : amorcer des dynamiques collectives territoriales de rénovation énergétique »**

- date de convocation le 07 février 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

**étaient présents : 31**

|                                |                                                                                                                                           |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aillon-le-Jeune</b>         |                                                                                                                                           |
| <b>Aillon-le-Vieux</b>         | Vincent Miguet                                                                                                                            |
| <b>Arith</b>                   | Cécile Trahand                                                                                                                            |
| <b>Barberaz</b>                |                                                                                                                                           |
| <b>Barby</b>                   | Christophe Pierretton                                                                                                                     |
| <b>Bassens</b>                 |                                                                                                                                           |
| <b>Bellecombe-en-Bauges</b>    | Eric Delhommeau                                                                                                                           |
| <b>Challes-les-Eaux</b>        | Josette Rémy                                                                                                                              |
| <b>Chambéry</b>                | Marie Bénévise - Pierre Brun - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin |
| <b>Cognin</b>                  | Corinne Charles - Franck Morat                                                                                                            |
| <b>Curienne</b>                |                                                                                                                                           |
| <b>Doucy-en-Bauges</b>         |                                                                                                                                           |
| <b>Ecole</b>                   | Hervé Ferroud-Plattet                                                                                                                     |
| <b>Jacob-Bellecombette</b>     | Brigitte Bochaton                                                                                                                         |
| <b>Jarsy</b>                   |                                                                                                                                           |
| <b>La Compôte</b>              |                                                                                                                                           |
| <b>La Motte-en-Bauges</b>      | Damien Regairaz                                                                                                                           |
| <b>La Motte-Servolex</b>       | Hélène Jacquemin                                                                                                                          |
| <b>La Ravoire</b>              | Grégory Basin - Alexandre Gennaro                                                                                                         |
| <b>La Thuile</b>               |                                                                                                                                           |
| <b>Le Châtelard</b>            |                                                                                                                                           |
| <b>Le Noyer</b>                |                                                                                                                                           |
| <b>Les Déserts</b>             |                                                                                                                                           |
| <b>Lescheraines</b>            |                                                                                                                                           |
| <b>Montagnole</b>              |                                                                                                                                           |
| <b>Puygros</b>                 |                                                                                                                                           |
| <b>Saint-Alban-Laysse</b>      | Michel Dyen                                                                                                                               |
| <b>Saint-Baldoph</b>           | Valentin Hachet                                                                                                                           |
| <b>Saint-Cassin</b>            | Jocelyne Gougou                                                                                                                           |
| <b>Saint-François de Sales</b> |                                                                                                                                           |
| <b>Saint-Jean-d'Arvey</b>      | Christian Berthomier                                                                                                                      |
| <b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>    | Jean-Marc Léoutre                                                                                                                         |
| <b>Saint-Sulpice</b>           | Marcel Ferrari                                                                                                                            |
| <b>Sainte-Reine</b>            | Philippe Ferrari                                                                                                                          |
| <b>Sonnaz</b>                  | Daniel Rochaix                                                                                                                            |
| <b>Thoiry</b>                  |                                                                                                                                           |
| <b>Vérel-Pragondran</b>        | Jean-Pierre Coendoz                                                                                                                       |
| <b>Vimines</b>                 | Corine Wolff                                                                                                                              |

**conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7**

de Arthur Boix-Neveu à Isabelle Dunod - de Florence Bourgeois à Thierry Repentin - de Alain Caraco à Jean-Benoît Cerino - de Pierre Duperier à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

**conseillers excusés : 14**

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Max Joly - Luc Meunier - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## **Bureau du 13 février 2025**

délibération n° 011-25

objet **RS - Appel à manifestation d'intérêt « Energiesprong : amorcer des dynamiques collectives territoriales de rénovation énergétique »**

Gaëtan Pauchet, conseiller délégué chargé de l'habitat et du foncier associé, rappelle que la rénovation énergétique est un des axes forts du PLUi HD et du PCAET de Grand Chambéry. La massification des rénovations se confronte aujourd'hui à un besoin de soutien extérieur pour réussir à engager les entreprises dans des principes de rénovation groupée et à prix maîtrisés.

Pour ce faire, Grand Chambéry a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Energiesprong : amorcer des dynamiques collectives territoriales de rénovation énergétique » via la mise en place d'achats groupés.

### **Contexte de l'AMI**

Dans le cadre d'un financement accordé par l'Union européenne, Energiesprong propose un accompagnement gratuit destiné à un nombre limité de quartiers pilotes.

Les candidats sélectionnés seront accompagnés dans la mise en œuvre de dynamiques collectives de rénovation énergétique à l'échelle d'un quartier. A la fin de l'accompagnement, les habitants du quartier motivés par le projet seront engagés dans une démarche d'achats groupés de rénovation énergétique, qui aura été conçue en tenant compte des spécificités locales et validée par les parties prenantes. L'accompagnement n'inclut pas le sourcing d'entreprises pour réaliser les rénovations.

Cet accompagnement a pour objectif pour l'équipe Energiesprong de coconstruire et tester les conditions pour engager des propriétaires privés dans des démarches d'achats groupés de rénovation globale.

La candidature de Grand Chambéry a porté sur l'opportunité de travailler sur deux ensembles de copropriétés dont la cohésion architecturale et l'état de connaissance des projets correspondent aux prestations proposées par l'AMI :

- le quartier de l'Epine et de la Forgerie à Cognin pour que les 7 copropriétés privées représentant 330 logements entourant les 8 bâtiments de l'OPAC de la Savoie en cours de rénovation d'ampleur puissent trouver les moyens et la dynamique nécessaires pour engager leur propre rénovation,
- la résidence des Alpes à Jacob-Bellecombette composée de 6 copropriétés de 50 logements présentant une architecture similaire. Une phase d'audit énergétique avait été réalisée en 2018 sur l'ensemble de ces copropriétés. 2 des copropriétés étaient en phase avancée d'étude d'un projet de rénovation performante qui s'est vu arrêté par la volonté de l'ensemble des copropriétés d'engager une réhabilitation complète des garages et accès. Ces travaux étant terminés, il apparaît qu'une expérimentation Energiesprong conviendrait à leurs besoins et spécificités en permettant une démarche collective de travaux garantissant le maintien de la cohésion architecturale de cet ensemble.

L'agglomération est lauréate de l'AMI aux côtés de Grand Paris Grand Est et Bort les Orgues en Haute-Corrèze.

### **Engagement d'Energiesprong**

Le lauréat est accompagné sur une durée de 6 à 9 mois par l'un ou plusieurs des experts sur les thématiques listées ci-dessous :

- étude de la faisabilité technique : vérifier la pré-faisabilité technique d'un projet de rénovation globale, performante et industrialisée et valider un périmètre. A la fin de cette phase, l'équipe Energiesprong donnera un avis sur le potentiel d'industrialisation des rénovations,
- appui à la mobilisation des habitants : engager les ménages dans un achat collectif de rénovations à travers les activités proposées par Energiesprong ou coconstruites avec le lauréat (fresque de la rénovation énergétique...),
- cadrer l'achat groupé de rénovations : coconstruire un cadre contractuel et financier pour massifier les rénovations énergétiques à l'échelle d'un quartier. Energiesprong fournira des exemples de cadre ou de contrat type.

Le nombre de jours alloués au programme a été estimé à 10 jours.

Il convient de signer la lettre de mission relative à cet AMI détaillant le contenu de ces prestations gratuites.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les conventions conclues pour la mise en œuvre du volet habitat du PLUi HD,

**Vu** l'avis de la commission habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage du 9 janvier 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** la lettre de mission relative à l'AMI « Energiesprong : amorcer des dynamiques collectives territoriales de rénovation énergétique »,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer la lettre de mission ainsi que toute pièce à intervenir,

**Article 3 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

**Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte :

**011-25**

|                             |                                                                                                                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objet de l'acte :           | RS - Appel à manifestation d'intérêt « Energiesprong : amorcer des dynamiques collectives territoriales de rénovation énergétique » |
| Classification Préfecture : | 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres                                                              |
| Date de l'acte :            | 13 février 2025                                                                                                                     |
| Annexe(s) :                 | Annexe 1, Annexe 2                                                                                                                  |

|                                   |                                        |
|-----------------------------------|----------------------------------------|
| Identifiant de télétransmission : | 073-200069110-20250213-lmc1H33134H1-DE |
| Identifiant unique de l'acte :    | lmc1H33134H1                           |

|                                           |                       |
|-------------------------------------------|-----------------------|
| Date de transmission en Préfecture :      | 17 février 2025       |
| Date de réception en Préfecture :         | 17 février 2025       |
| Date de publication sur le site internet: | lundi 17 février 2025 |